

Tél. : 01 60 65 71 26 Fax Courriel : ce.0770625l@ac-creteil.fr	<input checked="" type="checkbox"/> Maternelle <input checked="" type="checkbox"/> Élémentaire <input checked="" type="checkbox"/> <u>primaire</u>	<input checked="" type="checkbox"/> 1er trimestre <input checked="" type="checkbox"/> 2ème trimestre <input checked="" type="checkbox"/> 3ème trimestre <input checked="" type="checkbox"/> extraordinaire	Date Le <u>06 novembre 2025</u> de 18h à 20h
--	--	---	--

**Présents :**

Enseignant(e)s de l'école :	Mme AUMARCHAND, Mme OMELIANENKO, Mme SARAZIN, Mme RODRIGUES, Mme CATANZANO, Mme DOMERGUE, M. DEFOSSEZ, Mme LE ROUX, Mme CANO, M. DEVRED, Mme ABGRALL, Mme BERNON, Mme VERITE, Mme FOUCHER
Membres du RASED :	
IEN ou son représentant :	
DDEN :	M. BOUDA
Parents élus :	BENAMEUR Sabrina, YADINI Laura, GUENDOUZI Amina, DIKAS Léonora, SABIN Elodie, PERRI Marion, ABIALY Frida PAGNOT Stéphanie, LEGENDRE Laura,
Le maire ou son représentant :	Mme ISKRA, chargée des affaires scolaires , M. Oriot Fabien, adjoint au Maire,
Conseiller municipal :	
Autres membres invités	
<b><u>Absent(es) excusé (es):</u></b>	Monsieur Thomas CHAMBON, M. CHOMAUDON, Maire de Pringy, POTINO Wendy, FORGERONT Sabrina, JANIS Julie, KHADIR Sahna, RODI Sabrina, ATIGUI Touria, LOUISAR Marie Noelle, FONTAINE Eddy, Mme DELAVIGNE

Président(e) de la séance : Madame Foucher	Secrétaire de séance : Madame DELAVIGNE
--	---

**ORDRE DU JOUR  
du 1er conseil d'école**

1. Modalités d'interventions, attributions du conseil d'école (présentation des membres, vote du règlement intérieur, charte de la laïcité et internet) + date des prochains conseils.
2. Organisation pédagogique de l'école : classes, effectifs
3. Axes du projet d'école et avenant, évaluations.
4. Sécurité : PPMS, exercices incendie.
5. Vie de l'école : activités régulières, aides spécifiques (APC...), sorties prévues, manifestations
6. Périscolaire
7. coopérative
8. Travaux, aménagements, DUER

## **1) Modalités d'interventions, attributions du conseil d'école (présentation des membres, vote du règlement intérieur, charte de la laïcité et internet) + date des prochains conseils.**

### **Rappel :**

« Dans chaque école, le conseil d'école est composé des membres suivants :

- le directeur de l'école ;
- deux élus (le maire ou son représentant et un conseiller municipal ou le président de l'EPCI compétent) ;
- les maîtres de l'école et les maîtres remplaçants exerçant dans l'école au moment des réunions du conseil ;
- un des maîtres du RASED
- les représentants des parents d'élèves en nombre égal à celui des classes de l'école (donc 15) ;
- le délégué départemental de l'éducation nationale chargé de visiter l'école.
- l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription assiste de droit aux réunions. »

Le directeur d'école préside le conseil d'école qui réunit les représentants de la communauté éducative et donne son avis sur les principales questions de vie scolaire.

Le conseil d'école vote le règlement intérieur.

**Règlement intérieur :** Le règlement intérieur de l'école est approuvé à l'unanimité.

**Dates de prochains conseils :** jeudi 5 février 18h00 et jeudi 4 juin 18h00.

## **2) Organisation pédagogique de l'école : classes, effectifs :**

### **Effectifs école :**

PS/GSa : Mme LE ROUX: 15 PS/11 GS : 26 élèves

PS/GSb : Mme BERNON : 15 PS /11 GS: 26 élèves

MS : Mme AUMARCHAND: 21 élèves

GS/CP : Mme ABGRALL : 10 GS/10 CP : 20 élèves

Cpa : Mme STEIN : 21 élèves

Cpb : Mme CATANZANO : 21 élèves

CP/CE1 : Mme VERITE : 10 CP et 11 CE1 : 21 élèves

CE1a : Mme DOMERGUE : 22 élèves +1 arrivée

CE1b : Mme OMELIANENKO : 23 élèves

CE2a : Mme SARAZIN : 22 élèves

CE2b : Mme RODRIGUES : 21 élèves

CM1a : M. DEVRED : 28 élèves

CM1b : M. DEFOSSEZ: 27 élèves +1 arrivée

CM2a :Mme CANO: 28 élèves

CM2b : Mme DELAVIGNE : 28 élèves

TOTAL : 357 élèves

Une classe a été ouverte en CP/CE1 pour cette année uniquement.

Points sur les constructions :

- 1er - 10/10 bis rue de l'Orme Brisé - 29 logements – 20 T2 / 9 T3. **Livré en 2024.**
- 2ème - 1 rue de Melun comptant - 56 logements - 34 T2 et moins / 22 T3 et plus. **Livré en 2025.**
- 3ème - 7 rue de l'Orme Brisé - 38 logements - 13 T2 / 20 T3 / 5 T4. **Livraison prévue en mi-2026**
- 4ème - 1 rue des Clefs d'or – 14 maisons individuelles - **programme livré et en cours d'attribution**
- 138 avenue de Fontainebleau - 30 logements - 12 T2 / 14 T3 / 3 T4 / 1 T5. **Livraison prévue fin 2026**

Quatre AESH à plein temps + 1/2 AESH à ont nommés pour l'accompagnement de 18 enfants ayant un dossier MDPH (dont 6 ayant une AESH individuelle). La mairie prend en charge les salaires des AESH le temps méridien pour les enfants qui ont besoin d'être accompagnés.

Deux enfants non francophones sont scolarisés à l'école. L'enseignant UPE2A ne peut intervenir que de manière ponctuelle pour donner des conseils aux enseignants.

Une salle supplémentaire a été aménagée dans l'école pour offrir aux élèves ayant des besoins particuliers un espace où ils peuvent se retirer lorsqu'ils ont besoin de faire une pause. Accompagnés de leur AESH, ils peuvent s'y rendre pour travailler plus sereinement ou pratiquer des activités qui les aident à se détendre et à souffler un peu. Du matériel a été acheté grâce à une subvention de la CAF.

**Locaux :** La montée des effectifs et l'accueil d'élèves à besoins éducatifs particuliers entraîne des difficultés dans la gestion des locaux : deux salles de classe au deuxième étage sont petites et il est compliqué d'y accueillir plus de 22 élèves. L'année prochaine il serait préférable que les classes de CP et CP/CE1 au même étage que les CM1 et CM2 soient au 1<sup>er</sup> étage. Cette année, un élève en situation de handicap rendait nécessaire le maintien des CE2 au 1<sup>er</sup> étage.

Les salles de l'ancien bâtiment (qui étaient des salles de classe il y a deux ans) sont occupées par les enfants de maternelle sur le temps périscolaire. Il faudrait repenser la distribution des locaux.

### **3) Axes du projet d'école/évaluations :**

Orientation n° 1 Intitulé : Apprendre à comprendre de la PS au CM2

Orientation n° 2 Intitulé : Vivre ensemble

Orientation n° 3 Intitulé : Etre en bonne santé pour mieux apprendre

**Cette année, notre école participe au dispositif « école évaluée ».** L'objectif est de s'assurer que chaque enfant bénéficie des meilleures conditions possibles pour apprendre, être accueilli et accompagné.

L'évaluation offre une vision globale et objective de la situation de l'école, ce qui permet de mieux orienter ses choix futurs dans l'intérêt des élèves. Elle valorise l'engagement de tous et encourage un dialogue constructif au sein du conseil d'école.

C'est une démarche collective, transparente et positive, qui vise à faire émerger des pistes d'action pour enrichir le projet d'école. Elle donne à chacun la possibilité d'exprimer ses besoins, ses attentes et ses idées pour l'avenir de l'école.

Quatre grands domaines seront étudiés :

- Les apprentissages et le parcours des élèves
- Le bien-être, la vie scolaire et le climat
- Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'école
- L'école dans son environnement institutionnel et partenarial

Cette démarche associe tous les membres de la communauté éducative — enseignants, parents d'élèves, personnels et collectivités — qui partagent leurs points de vue et leurs expériences pour approfondir l'analyse.

L'objectif est de repérer ce qui fonctionne bien, de valoriser les forces et de proposer ensemble des actions pour améliorer la réussite des élèves et le climat de l'école.

L'évaluation se fait en deux étapes : d'abord une auto-évaluation interne où chacun analyse le fonctionnement de l'école, puis une évaluation externe menée par une équipe indépendante qui apporte un regard neuf et objectif.

**Le rapport final**, présenté en résumé lors du dernier conseil d'école, **servira à piloter le projet d'école en définissant des avenants pour rendre l'action pédagogique encore plus efficace au service de tous les élèves.**

**Les évaluations nationales du CP au CM2** ont été réalisées à compter du 8/09.

Les résultats des évaluations ont été remises aux familles de manière individuelle. Cela a été l'occasion pour les enseignants de donner des conseils aux parents des élèves rencontrant des difficultés.

**CP :**

**Réussites :**

- Comprendre des textes à l'oral
- Manipuler des syllabes
- Reproduire une assemblage
- Lire les nombres entiers

**Difficultés :**

- Connaître le nom des lettres et le sons qu'elles produisent
- Comprendre des mots à l'oral
- Résoudre des problèmes (au-dessus de la circo)
- Placer des nombres sur une ligne graduée

**CE1/CE2 :**

**Réussites :**

D'excellents résultats globaux bien supérieurs à la circonscription au CE2

Bons résultats en lecture des nombres entiers/assemblage

Bonne compréhension orale et écrite en CE1

**Difficultés :**

- De gros écarts au niveau de l'acquisition de la lecture (élèves en situation de handicap)
- Des difficultés en résolution de problèmes

**CM1/CM2 :**

**Réussites :** CM1 -> Fluence + Lexique ; Ecrire des nombres entiers + Poser des calculs

CM2 -> Compréhension orale (texte lu par l'enseignant) + Les accords du groupe nominal ; Ecrire des nombres entiers + Poser des calculs

**Difficultés :** CM1 – CM2 : Compréhension écrite (+ résolution de problèmes)

CM1 : Accord sujet-verbe

**Priorités retenues: Compréhension écrite + raisonnement**

#### **4) Sécurité : PPMS, incendie:**

Un exercice d'évacuation incendie a été réalisé le 27/9. L'exercice s'est bien passé, dans le calme.

un exercice de confinement (risque attentat intrusion) a été réalisé le 10 octobre (le scénario était imposé par l'Inspection Académique). Tout s'est bien déroulé mais une porte donnant sur l'extérieur était restée ouverte (périscolaire). Le PPMS a été actualisé en fonction des répartitions des classes dans les locaux.

## **5) Vie de l'école : activités régulières, aides spécifiques (APC...), sorties prévues,**

Accueil des parents lors des différentes réunions de rentrée/pré rentrée pour les PS :

Au cours des quinze premiers jours de la rentrée, les parents ont été invités dans chaque classe à rencontrer l'enseignant de leur enfant. Ces réunions ont permis de présenter les méthodes de travail, le fonctionnement de la classe ainsi que les programmes et projets de l'année.

En mai et juin, plusieurs temps de « pré-accueil » ont été organisés pour les futurs élèves de petite section et leurs parents (le vendredi soir et le samedi matin) afin de préparer l'entrée en maternelle. Un peu moins de la moitié des familles y ont participé. L'accueil des enfants de petite section s'est ensuite déroulé de manière échelonnée. Ces différentes actions ont porté leurs fruits : la rentrée s'est très bien passée.

Les APC ont lieu le midi de 11h30 à 12h. Les parents des élèves concernés en sont informés. Les APC portent essentiellement sur les compétences en lecture (fluence, compréhension) et en mathématiques (numération/calcul). Les élèves peuvent également participer aux APC dans le cadre de projets pédagogiques spécifiques (class échecs...)

Cette année, dans le cadre du PACTE, un projet de soutien aux fondamentaux grâce aux jeux mathématiques/de français est organisé le mardi/vendredi de 16h30 à 17h30 pour les élèves qui en ont besoin. Ces cours sont gratuits pour les familles et dispensés par 7 enseignants de l'école.

Les élèves rencontrant des difficultés scolaires peuvent bénéficier de dispositifs d'accompagnement adaptés afin de répondre à leurs besoins spécifiques et de favoriser leur réussite :

- **PAP (Plan d'Accompagnement Personnalisé)** : destiné aux élèves présentant des troubles durables des apprentissages (dyslexie, dyspraxie, etc.).
- **PPRE (Programme Personnalisé de Réussite Éducative)** : mis en place pour des difficultés ponctuelles afin d'aider l'élève à atteindre les compétences attendues.
- **PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation)** : élaboré pour les élèves en situation de handicap afin d'organiser leur parcours scolaire et les aménagements nécessaires.
- **PAI (Projet d'Accueil Individualisé)** : concerne les élèves atteints de maladies chroniques, d'allergies ou nécessitant un traitement particulier à l'école."

Actuellement, 55 élèves ont un PPRE, 18 ont un PPS, 5 ont un PAP (plusieurs PAP en cours de demande car ils ne peuvent être validés par le médecin scolaire qu'au CM2).

43 élèves ont une prise en charge en extérieur (orthophoniste, psychomotricien...)

Les élèves de CP, CE1, CE2 et CM2 iront à la piscine de St Fargeau Ponthierry pour les séances de natation. Ils bénéficieront de plus ou moins 7 séances selon les classes et les CP de 4 séances d'initiation. Les classes de CP, CE1 font le trajet en bus, les autres feront le trajet à pied.

Plusieurs classes se regroupent pour des temps de chorale.

Plusieurs enseignants organisent des échanges de services dans les classes de cycle 3 en Histoire/géographie/sciences/EPS.

**Dans le cadre de notre projet d'école, plusieurs actions seront donc renouvelées/menées dans le but de mobiliser/motiver les élèves, renforcer leurs compétences, renforcer le bien-être/vivre ensemble à l'école:**

1. A compter du mois de janvier, en partenariat avec la Police Nationale, les enfants de CE2, CM1 et CM2 passeront le **permis piéton ou le permis cycliste** selon les classes. Les classes de CM1/CM2 seront également sensibilisées aux dangers d'internet (**permis internet** pour les CM2).
2. Plusieurs actions dans le cadre de la **prévention du harcèlement à l'école** seront poursuivies cette année : Mme CANO, Mme RODRIGUES et Mme FOUCHER sont les référentes

«harcèlement» de l'école si nécessaire. Un membre de l'Inspection peut également intervenir si besoin.

Le jeudi 6 novembre, les élèves du CE2 au CM2, se verront proposer de renseigner une grille d'auto-évaluation non nominative visant à évaluer s'ils sont susceptibles d'être victimes de harcèlement scolaire.

Pour la journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire (6 novembre) les enfants ont été sensibilisés dans les classes à cette problématique grâce à des films imaginés et tournés par leurs camarades.

3. **Les ceintures de comportement** : les comportements positifs sont valorisés et les parents associés au suivi du comportement de leurs enfants. Le bilan est positif : les élèves arrivants d'autres écoles en cours d'année s'apaisent également.
4. **Élection des éco délégués.** Chaque éco délégué représente sa classe mais aussi une classe de cycle 2. L'école renouvelle sa demande de labellisation cette année.

**Le SMITOM** interviendra dans les classes interviendra dans les classes selon les thèmes suivants: le compostage pour les CP et les CE1, la lutte contre le gaspillage alimentaire pour les classes du CE2, la consommation responsable pour les classes de CM1 et CM2.

Le **tri des déchets** dans les classes est mis en place.

Nous sollicitons **l'aide d'adultes pour le potager de l'école**.

**La table de tri à la cantine** a été installée et les composteurs également. Le compost sera utilisé pour le potager de l'école. Le sol du potager doit être « enrichi » grâce à l'intervention de l'agriculteur présent sur la commune.

**Le tri des piles est organisé dans l'école** : les sommes obtenues grâce au recyclage des piles ont pour but de financer l'installation de l'électricité dans un village au Bénin..

Une demande de subvention a été faite au PNR afin de financer des interventions sur le thème du développement durable dans les classes (fabrication de nichoirs à oiseaux, hôtels à insectes, travail sur l'éco système, les chaînes alimentaires...)

Dans le cadre du parcours d'Education à la santé, nous renouvelons l'expérience « **une semaine sans écrans** » mais plus tôt cette année : la semaine du 19 janvier.

5. **Mobiliser les élèves/familles autour de causes communes** : collecte piles, stylos usagés collecte de stylos usagés au profit de l'Association Neurofibromatoses et Recklinghausen. Les stylos usagés sont récoltés afin de les revendre à une société de recyclage. L'argent est reversé à l'association afin de financer la recherche sur les neurofibromatoses (Maladies génétiques).
6. **Un défi maths d'école** est organisé par période pour apprendre à chercher ensemble, partager, verbaliser, échanger autour d'une énigme scientifique, fournir des efforts collectifs pour résoudre des énigmes. Les enseignants notent de réels progrès depuis la mise en place de ces défis. Une fois par période, un après-midi **jeux mathématiques/de français** est organisé afin de permettre aux enfants de manipuler, de développer des savoirs et des savoirs faire, d'asseoir leurs compétences sur les savoirs fondamentaux : les parents sont invités à participer, accompagner les élèves lors de ces jeux.
7. **Action égalité filles/garçons** : la semaine du 9 mars, plusieurs actions seront menées dans l'école afin de sensibiliser les élèves à la question de l'égalité des sexes. Ces actions visent à lutter contre les stéréotypes sexistes et à promouvoir le respect, l'égalité des droits et la mixité dans les domaines scolaires et personnels.

Les élèves participeront à des ateliers, débats, expositions et animations pédagogiques adaptées à leur âge. L'objectif est de favoriser une prise de conscience collective sur les discriminations liées au genre, encourager les filles et les garçons à s'émanciper des rôles stéréotypés, et soutenir le développement d'un climat scolaire plus juste et inclusif.

8. **Action éducation à la santé** : plusieurs interventions ont eu lieu sur le **thème du consentement**, le respect de l'autre, de son intimité. L'éducation au consentement vise à développer le respect de soi et d'autrui, la compréhension du consentement dans les interactions, et la prévention des violences. Par ailleurs, elle contribue aussi au Parcours Citoyen, en sensibilisant aux valeurs de respect, d'égalité, et de responsabilité dans la vie sociale.
9. **Cette année, notre école participe au projet "Class'Échecs"**, une initiative portée par la Fédération Française des Échecs pour introduire le jeu d'échecs dans les écoles primaires. Ce projet vise à développer chez les enfants des compétences importantes comme la concentration, la logique, le raisonnement et la résolution de problèmes, tout en favorisant le respect des règles et des autres. Les séances se déroulent en classe, animées par les enseignants formés, et permettent aux élèves de découvrir ce jeu intellectuel, ludique et stratégique. "Class'Échecs" contribue aussi à renforcer la confiance en soi et l'esprit d'initiative des enfants, tout en leur offrant un moment de plaisir et de partage.

Les deux classes de CM1 se sont inscrites à un **tournoi d'échecs** qui aura lieu en fin d'année. Les élèves peuvent, après inscription, s'entraîner aux échecs durant les récréations, et également lors des APC.

## **10. Education Artistique et Culturelle :**

**-Le projet « une fresque pour Jean de La Fontaine »** débutera dès le mois de mars 2026 avec l'intervention d'Adeline Brossart. Ce projet est financé par la coopérative scolaire. Le projet propose aux élèves du CP au CM2 de découvrir et de s'approprier l'œuvre de Jean de La Fontaine à travers une démarche artistique et culturelle. Accompagnés d'une artiste intervenante, ils réaliseront une fresque collective inspirée des fables, tout en travaillant sur la mise en voix et la théâtralisation de certains textes. Ce projet inclut également une exploration du vocabulaire spécifique, des émotions véhiculées par les fables.

En favorisant une réalisation collective, le projet contribue au développement de l'esprit d'école et à la cohésion des élèves, tout en renforçant leurs compétences langagières, artistiques et sociales.

**-Les classes de CM1 et CM2 étudieront une œuvre cinématographique par période.**

Le film sera visionné en salle des fêtes et sera ensuite étudié en classe. Le premier film étudié cette année sera « Ma Vie de Courgette », un long-métrage d'animation qui aborde avec sensibilité des thèmes importants tels que l'amitié, la solidarité, la résilience et la vie en famille. Ce film, adapté à l'âge des élèves de CM1 et CM2, permettra d'ouvrir des discussions sur les émotions, les relations humaines et les valeurs de respect et d'entraide.

**- Les classes de PS à la GS participeront au « bal de Noël »** le 1<sup>er</sup> décembre, spectacle et moment de partage financé par la mairie.

## **11. EPS :**

**- Le 18/09, lors de la journée Nationale du sport scolaire**, plusieurs clubs sportifs sont intervenus dans l'ensemble des classes afin de proposer des séances d'initiation à la lutte, à la GRS, au football et au handball.

**-Rencontre rugby :** Les classes de CM1 et CM2 ont organisé une rencontre rugby sur le stade de Pringy le 14/10.

**-Escrime :** Les classes de CM2 bénéficient d'une initiation à l'escrime (7 séances) avec le club d'escrime de Melun.

**-La CAMVS n'a pas prêté les tapis** afin de mettre en place un cycle « jeux d'opposition/lutte » à l'école avec la possibilité d'organiser une rencontre inter classes à la fin de la période 2.

**-Les classes de CM organisent une rencontre sportive à la fin de chaque période.**

**- Les classes du CP au CM1 (voire peut-être CM2) participeront au CROSS des écoles à Ponthierry** lors de la semaine Olympique et paralympique (semaine du 30/3)

**- Dans le cadre du « savoir rouler », un projet de sortie à la journée à vélo** est prévu en fin d'année scolaire pour les classes de CM1 CM2. **Le principal obstacle à la réalisation de ce projet est que plusieurs familles n'ont pas les moyens d'acheter un vélo à leur enfant.** L'an dernier la

circonscription avait prêté des vélos à l'école. Mais cette année, les vélos étant réservés aux enfants des communes faisant partie du dispositif « Quartier Politique de la Ville », les vélos ne pourront être prêtés aux élèves de Pringy. Un appel à dons sur le site « la trousse à projets » a été déposé, mais sans succès pour le moment.

12. **Semaine du goût** : Pour la semaine du goût, les élèves de GS/CP ont participé à un atelier cuisine à la Boulangerie de Pringy.
13. **EMC** : les élèves de CM1 et CM2 ont été invités à chanter la Marseillaise (revue en classe avec les enseignants) lors de la cérémonie du 11/11.

#### 14. **Journal d'école/communication avec les familles.**

Suite aux dysfonctionnement de l'ENT ONE l'an dernier, l'équipe enseignante n'a pas souhaité renouvelé son utilisation cette année. Seules quelques classes testent le nouvel outil choisi par la DSDEN : « PrimENT » afin d'avoir un retour d'expériences des parents et enseignants des classes volontaires.

L'utilisation du cahier de liaison/de l'adresse mail de l'école sont pour le moment privilégiées pour la communication parents/enseignants.

Cette année, nous renouvelons la rédaction du journal d'école « **SCOOBY's NEWS** »

Faire réaliser un journal à nos élèves est l'occasion de travailler en équipe, professeurs et élèves, et parents.

**Mais il est surtout l'occasion de donner du sens à la production d'écrits, en particulier chez les plus jeunes : écrire pour être lu, écrire pour expliquer ou comprendre soi-même un événement, écrire pour les autres et surtout pour des personnes extérieures à l'école.**

Les heures d'accompagnement, de soutien où consacrées à l'éducation aux médias sont particulièrement propices à ce travail qui met en jeu nombre de compétences dans toutes les disciplines

15. **Le spectacle de fin d'année de l'école aura lieu le 13, le 19 ou le 20/6 selon les classes**, dans la salle des fêtes : les familles seront informées

16. **Liaison CM2/6èmes** : Plusieurs actions seront mises en place avec les 6èmes (lexique?)

**Ces projets ne font l'objet d'aucun financement (sauf PNR peut-être).** Les seuls financements sont ceux de l'association de l'école grâce notamment à l'action des parents d'élèves élus. La mise en œuvre des projets est rendue de plus en plus compliquée, l'école n'étant pas située en REP (et pourtant éloignée des lieux culturels...), ou quartier politique de la ville, elle ne bénéficie plus des prêts de vélos par la circonscription, de prêts de tapis de lutte par la CAMVS. Souvent la salle des fêtes est prise pour d'autres projets de la commune.

Pour financer nos projets, actions sorties, les parents d'élèves organisent :

- vente de chocolats, de crêpes, l'opération « dessins d'école », un loto, la brocante des enfants, deux après-midis jeux de société... Ils ne sont pas encore certains d'avoir à disposition les salles demandées à la mairie.

## 6) Périscolaire:

Etude surveillée : Les devoirs sont commencés lors de l'étude mais le règlement stipule qu'ils peuvent ne pas y être terminés.

Plusieurs familles se plaignent de la qualité des repas à la cantine, et de la quantité.

## 7) Coopérative :

Il reste 6806 euros sur le compte de l'association pour financer les sorties scolaires, les projets éducatifs et achats de matériel pédagogique pour l'année.

## 8) Travaux, aménagements /DUER:

Le DUER a été mis à jour.

Il faut prévoir la répartition des classes pour l'année prochaine dans les locaux au regard de la hausse des effectifs prévisionnelle (pour le moment 372 élèves attendus à la rentrée 2026)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

La secrétaire  
Madame Delavigne

La présidente de séance  
Madame Foucher